

tière, Kamouraska, puis en dernier lieu Québec, dans l'espace de six générations.

Nous donnons ces détails, pour démontrer qu'à l'aide de ces précieux volumes on peut facilement arriver, avec un peu de recherches, à tracer la généalogie de nos familles.

"L'arrivée de ce quatrième volume, dit notre confrère du *Courrier du Canada*, est la confirmation de la promesse faite l'an dernier par l'auteur et ses éditeurs, que la publication de cet ouvrage ne souffrirait plus de retard et que avant peu de mois le public sera en possession d'une collection historique, que seul, le Canada peut se vanter d'avoir produite. Une revue du quatrième volume nous démontre jusqu'à quel point le "Dictionnaire Généalogique" peut être utilisé avec un avantage marqué, soit dans la consultation des registres de l'état civil, pour la fixation des degrés de parenté dans le cas de mariage, soit dans les débats devant les tribunaux pour établir la filiation dans les contestations résultant du partage des successions.

"Il n'y a qu'une opinion à l'endroit de cet ouvrage, fruit d'un patriotisme éclairé, c'est qu'il devrait être sur les rayons de toutes les bibliothèques du pays, dans les bureaux de toutes les fabriques paroissiales, et entre les mains de tous les administrateurs ou des légataires de successions importantes, et nous souhaitons bien qu'avant peu cette opinion devienne un fait accompli."

M. l'abbé Tanguay, par son immense travail a légué à son pays un monument impérissable et qu'aucun pays du monde ne possède déjà. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait reçu encore tout récemment la haute approbation et le précieux encouragement du premier dignitaire de la Puissance du Canada, Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Lansdowne, par la lettre suivante :

"Government House, Ottawa, ce 16 mai 1887.

"Monsieur,

"J'ai eu l'honneur de recevoir les trois volumes de votre *Dictionnaire Généalogique* que vous avez bien voulu me présenter, et qui seront, je l'apprends avec plaisir, suivis de trois autres volumes que vous publierez plus tard.

"Permettez moi de vous disputer le droit de parler du *Dictionnaire* comme d'un "humble ouvrage." C'est vraiment un *magnum opus* que vous avez eu le courage d'entreprendre; une œuvre qui sauvera, pour ceux qui viendront après nous, des trésors historiques destinés à nous échapper complètement, sans votre secours.

"Je suis content de posséder un exemplaire d'un livre si digne d'estime, donné par l'auteur lui-même. Je lui reproche un peu de n'avoir pas constaté ce fait par une courte inscription sur la première page du tome I. J'espère pourtant que cette omission sera réparée un jour.

"Acceptez, je vous prie, tous mes remerciements et l'expression de mes meilleurs sentiments.

"LANSDOWNE.

"Le Révérend Abbé Tanguay, L. D."

Pour les détails de la souscription qui est de \$4 par volume, s'adresser à MM. E. Sonecal & Fils, 20, rue St Vincent, à Montréal.

Témoignage en faveur de l'asile des sourds-muets à Mile End, près de Montréal.—Le Rév. Père Bélanger, qui a été le directeur de l'asile des sourds-muets à Mile-End, pendant trente ans, a accepté l'invitation de l'archevêque de Boston, pour remplir une position semblable dans son diocèse. Cette démarche de la part d'un premier dignitaire de l'Église catholique aux États-Unis, témoigne de l'utilité d'une institution telle que celle dirigée avec tant de zèle et de succès par les Révérends Frères Viateur à Mile End, depuis plus de trente ans, et qui a opéré presque des prodiges en faveur des sourds-muets.

Honneur.—M. N.-E. Faucher de St Maurice, député à l'Assemblée Législative de Québec et président de la Presse associée de la Province de Québec, vient d'être admis au nombre des membres correspondants de "L'Académie des sciences, belles-lettres et art de Rouen," France.

M. le Notaire A. G. Buesière, bibliophile marquant, de St Georges de la Beauce, a reçu sa nomination officielle comme membre honoraire de "L'Académie des muses Santones", qui a son siège à Rouen (Charente Inférieure), France.

Commission spéciale de l'agriculture.—Notre confrère de *L'Electeur* informe que le Gouvernement Provincial a décidé de constituer une "Commission spéciale de l'agriculture," qui sera composée de tous les députés appartenant de la classe agricole, oppositionnistes comme libéraux. L'objet de la commission sera d'étudier toutes les réformes que demande la réorganisation de notre système agricole.

Chemin de fer de Montmorency et Charlevoix.—On informe que les travaux de construction du chemin de Québec, Montmorency et Charlevoix vont être commencés sous peu. La compagnie se propose de terminer ce chemin de fer jusqu'à Ste Anne de Beaupré, le printemps prochain, afin de pouvoir transporter les pèlerins qui se rendent en si grand nombre dans ce lieu de pèlerinage. On dit que plus de 200,000 personnes se sont rendues à la Bonne Sainte Anne, cette année.

Exposition Provinciale de Québec.

Programme officiel du Sport.

Lundi, 5 septembre—10 h. a. m.—Tournoi de Tennis, ouvert à la Puissance, et devant se continuer toute la semaine sur les terrains du Québec Lawn Tennis Club, près de la porte Saint Louis.

Mardi, 6 septembre—10 h. a. m.—Continuation du tournoi du Tennis.

2 h. 30 p. m.—Joute de la crosse entre les clubs *Royal Caughnawaga et Québec*, sur les terrains du Club de la crosse *Thistle*, Grande Allée. Cette joute durera 2½ heures.

Mercredi, 7 septembre—Tournoi de Tennis continué.

Jaudi, 8 septembre—10 h. a. m.—Tournoi de Tennis continué.

Vendredi, 9 septembre—9 heures a. m.—Joute de ballon (*football match*), de 1½ h., entre le *Montréal football Club*, champion, et le *Club St George* de Québec.